

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 10 OCTOBRE 2019 à 20 h 00

À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)

À l'ordre du jour :

Présentation du projet de la nouvelle déchèterie de Divonne-les-Bains

**Présentation de la convention pluriannuelle entre la commune
et la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°1 TRANSFERT ET VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE AU SIEA

SOCIAL

POINT N°2 PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSÈQUES DE MONSIEUR VANHELMON YVES

CULTUREL

POINT N°3 CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES ET L'ESPLANADE DU LAC - LABEL "SCÈNE RÉGIONALE AUVERGNE RHÔNE-ALPES"

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°4 CHEMIN DE LA ROUE - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR MADAME COMTE AU PROFIT DE LA

COMMUNE - PARCELLES AC N°1377 ET N°1378

POINT N°5 LIEU DIT CHANE - CONVENTION DE SERVITUDE CONSENTIE PAR LA COMMUNE SUR SA PARCELLE CADASTRÉE

SECTION F N°435 AU PROFIT D'ENEDIS

POINT N°6 COMBE DE L'EAU - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR M. ET MME MARIN AU PROFIT DE LA

COMMUNE - PARCELLE B N°277P

POINT N°7 LIEU DIT LA FEUILLASSE - ECHANGE ENTRE MONSIEUR GUY MARTIN ET LA COMMUNE - PARCELLE B N°567B

CONTRE LA PARCELLE B N°182C EMPRISE DE MÊME CONTENANCE (799 M²)

POINT N°8 RUE RENÉ VIDART- CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LA STTH AU PROFIT DE LA COMMUNE -

PARCELLE CADASTRÉE SECTION H N°988

TRAVAUX

POINT N°9 CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT DE L'AIN ET LA COMMUNE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE GUY DE MAUPASSANT

**COMMANDE PUBLIQUE
TRAVAUX**

POINT N°10 PROGRAMME DE COUPE DE BOIS POUR LA CAMPAGNE 2020 PAR L'ONF - PROPOSITION D'ETAT D'ASSIETTE

POINT N°11 FOURNITURE DE CARBURANT POUR LES VÉHICULES ET ENGINS COMMUNAUX - CHOIX DU FOURNISSEUR

POINT N°12 NETTOYAGE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX - ENTREPRISE LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE -

MODIFICATION DE MARCHÉ N°1 LOT 1

POINT N°13 FOURNITURE, ACHEMINEMENT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET DES SERVICES ASSOCIÉS POUR LES SITES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX - RÉSILIATION DU MARCHÉ EDF

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°14 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER 2019.

Le 3 octobre 2019

Le Maire



Vincent SCATTOLIN